



Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Groupe de Travail 1

L'évolution démographique et sociétale : *quelle recomposition démographique et quelle évolution des modes de vie ?*

Compte-rendu de la réunion du 8/02/2007

Ordre du jour de la réunion :

- Résumé de la première séance de travail (du 22 janvier 2007) et réaction sur son compte rendu
- Informations relatives aux autres groupes thématiques
- Méthode de travail proposée pour la définition des hypothèses
- Discussions et enrichissement des hypothèses par sous groupe

Introduction

La première réunion a eu pour objectif d'enrichir la contribution régionale d'éléments complémentaires, portant sur le diagnostic et les tendances.

L'objet de la seconde séance est de présenter les différentes hypothèses d'évolution, à l'horizon 2027, de les enrichir, d'en proposer de nouvelles.

Déroulé

1. Réaction sur le compte rendu de la première séance de travail (réunion du 22 janvier 2007)

Sur « de l'autre, une agglomération importante » page 1.

Corrigé en ' « de l'autre, deux agglomérations importantes (Limoges et Brive-Tulle) ».

Sur « l'enclavement reste dans l'organisation de la vie quotidienne » page 5

Le terme d'enclavement doit être pris dans le sens de l'accès à un territoire via les infrastructures de transport, il doit plus s'entendre sous le sens d'accessibilité. En outre, si les moyens de déplacement sont certes des déterminants à l'attractivité d'un territoire, la qualité des services proposés est tout aussi importante. Il convient donc d'aborder cette problématique dans une approche systémique.

Par ailleurs, ce point renvoie également à la question des « compétences ». Si l'Etat et les collectivités territoriales se partagent la compétence « transport », les pays et les communautés de communes seraient des échelles propices à l'analyse des réalités locales.

Sur « les sorties d'autoroute vident les villes » page 5

Il convient de nuancer ce propos qui se référait à l'impact des entrées et sorties d'autoroutes sur les communes concernées où l'on constate et d'entendre le double impact des autoroutes sur les villes

desservies : soit la notion de des effets parfois inverses sur le peuplement (drainage de population qui se rapprochent de l'entrée de l'autoroute, ou au contraire irrigation dans les bourgs alentours qui jouent sur la proximité) , soit la notion d'irrigation.

Sur « la reprise démographique des espaces ruraux périphériques à l'exception de ceux pénalisés par une absence de voies de communication », p5

Cette affirmation, globalement vraie, reste à nuancer pour certains territoires comme certaines zones du plateau de Millevaches, dont les caractéristiques et l'image forte permettent de tempérer les handicaps liés à une desserte difficile.

Sur « la préoccupation de retrouver des territoires identitaires » page 6

Il convient de rappeler que la notion de territoire « identitaire » peut également s'avérer excluante et source de rupture, le respect d'une identité prédéfinie pouvant être utilisé comme condition d'accès au territoire.

En fait, se pose ici la question de la façon dont on conçoit un territoire identitaire : comme la résultante d'un passé qu'il s'agit de respecter à tout prix ou comme le résultat de l'adhésion à un projet collectivement défini et continuellement évolutif ?

Un besoin de définition

- les bourgs moyens ou bourgs intermédiaires, évoqués (page 2) en opposition aux communes périurbaines et aux communes de l'espace rural qui gagnent des habitants : cette notion de bourg moyen ne se réfère pas à une définition normée. De fait on constate qu'en Limousin ces "petites villes" ne participent pas aux gains de population de la région. Ces communes (comme Bort les Orgues, Aubusson, Saint Léonard de Noblat, Saint Yrieix la Perche) sont des pôles d'emploi de l'espace rural (communes ou unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus) , mais la généralisation de la baisse de population à tous ces types de commune n'est pas fondée.

- pôles structurants : ce sont des pôles urbains ayant un rôle structurant à l'échelle du territoire limousin. Ils confortent la zone d'influence et le rayonnement des villes, petites villes, pôles urbains, constitutifs de l'armature urbaine du limousin. Ils structurent le territoire par leurs équipements, leurs services et les fonctions résidentielles, économiques et sociales qu'ils assurent.

Les 18 pôles urbains structurant de l'espace régional :

Pour la Corrèze : Argentat, Bort les Orgues, Egletons, Objat, Tulle, Uzerche, Ussel-Meymac

Pour la Creuse : Aubusson-Felletin, Bourgneuf, Boussac, Guéret, La Souterraine

Pour la Haute Vienne : Aixe-sur-Vienne, Ambazac-Bessines, Bellac, Saint-Junien, Saint-Léonard de Noblat- Eymoutiers, Saint Yrieix la Perche

Un besoin d'information

Le taux d'activité (page 3) des 15-624 ans est plus élevé en Limousin qu'au plan national, alors que les taux d'activité des jeunes et des seniors est plus faible. Parmi les causes mentionnées de cette situation, il manque l'importance de l'activité agricole dans la région qui pèse à la hausse sur le taux d'activité, notamment des femmes. Cela pose donc la question de l'impact de l'agriculture sur ce chiffre.

Une remarque supplémentaire :

- Au chapitre « mode de vie / tendance » : l'importance de la flexibilité (horaires de travail, horaires des services...)

2. Informations relatives aux autres groupes thématiques

Les membres du groupe ont été destinataires du document « fiche navette » qui permet d'identifier « les points clefs » des travaux menés par les autres groupes :

Groupe : Economie de Demain :

- l'émergence de comportements, notamment de consommation, plus citoyens
- l'individualisation des besoins
- la recomposition du temps de travail
- des résidents de plus en plus exigeants en services

- des cycles professionnels plus courts, plus rythmés : un besoin d'adaptation des travailleurs comme des chefs d'entreprises

Groupe : Territoire régional en 2027

- des installations de nouvelles populations qui dépendent des services proposés sur le territoire
- une demande de grande accessibilité (tout, tout de suite)
- les TIC : développement de nouvelles formes de travail et de nouveaux modes d'expression citoyenne

Groupe : Conséquences des mutations énergétiques et climatiques planétaires sur la Société Limousine

- le grand public est conscient du changement climatique, nourri de l'angoisse mais réagit peu
- le risque d'accroissement des difficultés des populations les plus pauvres en milieu rural avec la hausse du coût de l'énergie : quelle mobilité possible ? (risque de fracture sociospatiale)
- l'émergence de circuits courts, d'économie de proximité, de nouveaux modes de consommation plus locaux

Groupe : Gouvernance, identité, image :

- la tendance de la généralisation d'un fonctionnement en réseaux

3. Méthode proposée

Les travaux de groupe ont eu pour objet de définir des hypothèses plausibles, c'est-à-dire raisonnables intégrant les éléments de connaissances des membres du groupe. Une hypothèse doit refléter un possible imaginable à l'horizon de 2025.

Deux matériaux ont été distribués :

Tableau A : reprend les tendances classées par grand thème (au nombre de 9) sur le champ démographique, territorial, socio économique, sociétal.

Par ailleurs, les principaux effets sur le Limousin sont listés en cohérence avec chaque tendance.

Tableau B : fournit aux membres du groupe, un exemple de construction d'hypothèse. L'idée consiste à réunir des « familles » de tendances formant des ensembles cohérents qui vont converger pour construire une hypothèse.

4. Discussion et enrichissement des hypothèses

Les travaux de groupe ont permis d'identifier six hypothèses. Chaque hypothèse a fait l'objet d'une grille de restitution (en annexe 4).

Hypothèse 1 : « une société fragile, dans un espace démographique dynamique »

Hypothèse 2 : « un regain démographique qui perdure sur des territoires qui se recomposent »

Hypothèse 3 : « un regain démographique à accompagner pour éviter les effets négatifs »

Hypothèse 4 : « un regain démographique accompagné d'un renforcement du vieillissement, dans une société fragile et solidaire, mais avec un risque d'inégalités »

Hypothèse 5 : « confirmation du rebond démographique, au sein d'un territoire différencié, lieu d'émergence de nouvelles formes de citoyenneté et de nouvelles solidarités »

Hypothèse 6 : « relocalisation autour de bassins de vie avec responsabilisation de la société et des individus ».

Conclusion

Le groupe de travail a ainsi proposé six hypothèses d'évolution démographique et sociétale qui s'appuient toutes sur le maintien du regain démographique voir son accentuation.

La recomposition du territoire est également mise en avant ainsi que les nouvelles formes de citoyenneté et de solidarité mais la crainte des inégalités s'affirme.

C'est sur cette base relativement consensuelle que le groupe complétera ses travaux lors de la troisième réunion.

**Prochaine réunion prévue : le 13 mars 2007
à 14h30 salle Lac Saint Pardoux**

PJ :

- Annexe 1 : Liste des participants
- Annexe 2 : Liste des matériaux (principales tendances et effets pour le Limousin)
- Annexe 3 : Exemple de construction d'hypothèse
- Annexe 4 : Les hypothèses des sous-groupes

Les participants peuvent adresser des contributions écrites sur leur groupe de travail (et les autres groupes) en adressant leurs commentaires par le biais du blog : www.region-limousin.fr/2027/

ANNEXE 1 : Liste des participants

Présents :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Régional du Limousin	Monique	COMPAIN
Conseil Régional du Limousin	Stéphane	GRASSER
INSEE	Olivier	BARLOGIS
Conseil Régional du Limousin	Brigitte	ROUMILHAC
Conseil Général de la Haute-Vienne	Monique	DELPI
Mairie de Guéret	Liliane	DURAND-PRUDENT
Limoges Métropole	Guillaume	BOGGIO
ORS	Jean-Pierre	FERLEY
Pole domotique de Guéret	Michel	HABRIAS
Pays Ouest creusois	Jean Michel	DEVAUX
Collectif ville-campagne	Jean-Yves	PINEAU
CAF Haute-Vienne	Frédéric	ARNAUD
MC Consulting	Erwan	LE VERGER
Mutualité	Michel	DUBECH
INSEE	Yann	LEURS
DRJS	Daniel	ARRANZ
Communauté d'Agglomération de Brive, Brive Energies	Françoise	DAUTREMENT
Réseau d'acteurs Millevaches	Alain	CAROF
La Souterraine 2020	Jean Noel	PINAUD

Excusés :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Général de la Corrèze	Nicolas	MIGNARD
Département de la Haute-Vienne PNR Millevaches	Michel	PONCHUT
Pays de Combraille en Marche	Roland	DESGRANGES
Université de Géographie	Frédéric	RICHARD
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Francis	MARCHAN
Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs	Alain	JOUNEAU

ANNEXE 2 : Les matériaux (principales tendances et effets sur le Limousin)

les grands thèmes	les principales tendances ou ruptures	les principaux effets sur le Limousin <i>(liste non exhaustive)</i>
le regain démographique	<p>la poursuite du redressement démographique au rythme actuel</p> <p>l'accentuation du redressement démographique (tendance migratoire ou fécondité ou espérance de vie haute)</p> <p>la reprise de l'érosion démographique (tendance sans migrations ou fécondité basse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . croissance démographique de + 2 % d'ici 2030 . population régionale en 2030 : 738 200 habitants . tendance migration haute : + 4,1 % (755 000 habitants) . tendance fécondité haute : + 4,5 % (757 900 habitants) . tendance espérance de vie haute : + 3,1 % (747 800 habitants) . tendance sans migration : - 8,8 % (661 500 habitants) . tendance fécondité basse : -0,5 % (721 700 habitants)
le vieillissement	<p>le vieillissement de la population</p> <p>la mobilité et l'émigration des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> . l'impact du coût du vieillissement sur la collectivité (services et structures d'accueil pour populations dépendantes) . la valorisation des champs de l'économie du vieillissement (services à la personne / économie présentielle) . le développement des "ségrégations spatiales" liées à l'âge (espaces périurbains plus jeunes) . les efforts de la collectivité pour retenir, attirer et fixer les jeunes
les ménages	<p>la baisse de la taille des ménages et l'érosion des modèles familiaux traditionnels</p> <p>la croissance de la demande en logements</p>	<ul style="list-style-type: none"> . l'impact de la monoparentalité sur les structures sociales comme sur la demande en services . la dynamique de l'activité du BTP . l'accroissement de la consommation d'espace par l'habitat
les attractivités territoriales	<p>la progression de l'attractivité résidentielle limousine liée à l'aspiration généralisée à un cadre de vie de qualité et / ou aux effets du changement climatique</p> <p>le renforcement des disparités spatiales face à l'attractivité</p> <p>des situations subsistantes d'enclavement</p>	<ul style="list-style-type: none"> . le renforcement de la fonction résidentielle des espaces à l'environnement et à la qualité de vie préservés . l'amplification de l'étalement urbain autour des grands pôles . l'arrêt de l'hémorragie démographique des villes-centres . le déclin démographique des bourgs-centres et petites villes . le regain d'attractivité des zones rurales bien desservies . le repli / marginalisation des espaces ruraux enclavés . les effets de l'enclavement local, lié au temps de déplacement . le relatif désavantage comparatif du Limousin, qui reste partiellement enclavé comparé aux régions voisines

l'étalement périurbain	la généralisation du fait périurbain	. le développement des mobilités quotidiennes entre les villes et "les campagnes des villes"
	le développement de la rurbanisation sur un périurbain éloigné	. la poursuite du mitage de l'espace rural . le développement de la demande en services et infrastructures dans les espaces ruraux de faible densité
	l'affirmation de la préoccupation de rendisification des bourgs	. le développement de programmes de petit collectif de qualité dans les bourgs-centres . le renforcement de politiques coordonnées économie / habitat / services / transport sur les bourgs-centres
	la volonté politique de se saisir des outils réglementaires de maîtrise du foncier	. le contrôle du mitage foncier . la maîtrise de l'étalement urbain
	le coup d'arrêt de l'étalement urbain lié la crise de l'énergie et/ou à l'aspiration à une réduction des trajets domicile / travail	. le frein au développement de l'économie présentielle des espaces ruraux "périphériques" . le retournement du marché du logement
l'articulation vie personnelle et vie professionnelle	la généralisation de la mobilité tout au long de la vie	. l'indispensable accompagnement des parcours résidentiels et professionnels par des politiques adaptées en matière de logement, de formation et d'emploi
	la généralisation du travail féminin	. l'accroissement de la demande en services à l'enfance . les risques liés à la précarité et à la moindre reconnaissance de l'emploi féminin, surtout en milieu rural
	la préoccupation d'équilibrage entre projet professionnel et projet de vie (maîtrise du projet de vie dans le territoire)	. l'avantage comparatif des espaces offrant un cadre de vie de qualité et proposant une gamme de services propice à l'épanouissement personnel et familial
	la croissance de la demande sociale de nature et d'espace	. l'avantage comparatif du Limousin . la nécessité d'une politique rigoureuse en matière d'aménagement du territoire et d'environnement pour préserver cet avantage
les mutations du système économique	la tertiarisation de l'économie croisée avec le phénomène TPE	. le développement d'une économie de niches impliquant de plus en plus la pluriactivité, le télétravail, le travail à domicile...
	l'allongement de la durée de la vie active	. le décalage des parcours résidentiels liés à la retraite . la prise en compte, dans les entreprises, des atouts et des contraintes du maintien prolongé des seniors . le renforcement de l'effet chômage des seniors
l'individu dans la société	le renforcement des attitudes consuméristes et des attentes vis-à-vis des politiques publiques	. l'affirmation d'exigences et la revendication en matière d'offre de services publics et au public

	le renforcement d'un individualisme subi (plus que choisi)	. la multiplication des situations d'isolement voire de solitude, liée à l'évolution des modes de vie et des comportements
	la baisse de la conscience collective	. la perte de repères socio-culturels . la frilosité par rapport aux causes d'intérêt général et à l'engagement collectif . l'effritement des comportements solidaires . l'affaiblissement du sentiment identitaire régional
	le développement du dialogue et de l'interpénétration des cultures	. l'ouverture sur les autres et l'enrichissement culturel, personnel et collectif . la consolidation de la cohésion régionale
les équilibres sociaux	la baisse du lien intergénérationnel	. des liens fonctionnant à sens unique (des seniors vers les jeunes) ce qui pose la question des liens extrafamiliaux
	le développement des tensions entre générations et entre groupes sociaux	. le renforcement des fractures sociales
	le renforcement de la ségrégation sociospatiale	. le développement des processus de ségrégation des populations et des territoires (ghettoïsation urbaine et rurale) . les difficultés de développement d'une politique solidaire de mixité urbaine
	le renforcement des inégalités	. l'extension des poches de précarité et d'exclusion . l'accentuation des risques de dislocation sociale . le développement des effets de marginalisation sociospatiale
	les préoccupations de solidarité et de plus grande équité	. le développement des formes diverses de solidarité dans un cadre de proximité . le renforcement du dispositif de lutte contre les exclusions . la consolidation du dispositif régional de l'économie sociale et solidaire
	le développement des solidarités intergénérationnelles	. le renforcement des liens entre générations dans des cadres extrafamiliaux (associatifs notamment)

ANNEXE 3 : Exemple de construction d'hypothèse

"Une société fragile, dans un espace démographique dynamique"

Dans un contexte de changement climatique et d'aspiration généralisée à un cadre de vie de qualité, le Limousin tire parti de son avantage comparatif. Son attractivité résidentielle et l'accroissement corrélatif des migrations consolident son redressement démographique. La croissance de la demande de logements qui s'ensuit est gérée, selon une volonté politique forte, au profit de l'armature de bourgs-centres et de villes et dans un souci de limitation de l'étalement urbain. Largement imprégnée d'économie résidentielle, la société limousine, vieillie, n'a pas encore réussi sa consolidation : marquée par les tendances consuméristes en matière de services, elle subit l'érosion du lien générationnel aussi bien que le renforcement des inégalités.

<i>les grands thèmes</i>	<i>les principales tendances ou ruptures envisagées</i>	<i>les principaux effets sur le Limousin</i>
le regain démographique	<i>la poursuite du redressement démographique au rythme actuel</i> l'accentuation du redressement démographique (tendance migratoire haute)	<i>. croissance démographique de + 2 % d'ici 2030</i> . tendance migration haute : + 4,1 % (755 000 habitants)
le vieillissement	le vieillissement de la population	<i>. l'impact du coût du vieillissement sur la collectivité (services et structures d'accueil pour populations dépendantes)</i> <i>. la valorisation des champs de l'économie du vieillissement (services à la personne / économie présenteielle)</i>
l'accroissement du nombre de ménages	<i>la baisse de la taille des ménages</i> la croissance de la demande en logements	<i>. l'impact de la monoparentalité sur les structures sociales</i> . la dynamique de l'activité du BTP
les attractivités territoriales	la progression de l'attractivité résidentielle limousine liée à l'aspiration généralisée à un cadre de vie de qualité et aux effets du changement climatique	. le renforcement de la fonction résidentielle des espaces à l'environnement et à la qualité de vie préservés
l'étalement périurbain	<i>la généralisation du fait périurbain</i> l'affirmation de la préoccupation de rendisification des bourgs la volonté politique de se saisir des outils réglementaires	<i>. le développement des mobilités quotidiennes entre les villes</i> . le développement de programmes de petit collectif de qualité dans les bourgs-centres <i>. le renforcement de politiques coordonnées économie / habitat / services / transport sur les bourgs-centres</i> . le contrôle du mitage foncier

	de maîtrise du foncier	. la maîtrise de l'étalement urbain
	le coup d'arrêt de l'étalement urbain lié la crise de l'énergie et à l'aspiration à une réduction des trajets domicile/travail	. le frein au développement de l'économie présentielle des espaces ruraux "périphériques" . le retournement du marché du logement
l'articulation vie personnelle et vie professionnelle	<i>la généralisation de la mobilité tout au long de la vie</i>	. <i>l'indispensable accompagnement des parcours résidentiels</i>
	la préoccupation d'équilibrage entre projet professionnel et projet de vie (maîtrise du projet de vie dans le territoire)	. l'avantage comparatif des espaces offrant un cadre de vie de qualité et proposant une gamme de services propice à l'épanouissement personnel et familial
	la croissance de la demande sociale de nature et d'espace	. l'avantage comparatif du Limousin . la nécessité d'une politique rigoureuse en matière d'aménagement du territoire et d'environnement pour préserver cet avantage
les mutations du système économique	la tertiarisation de l'économie croisée et le phénomène TPE	. le développement d'une économie de niches impliquant de plus en plus la pluriactivité, le télétravail, le travail à domicile...
l'individu dans la société	le renforcement des attitudes consuméristes et des attentes vis-à-vis des politiques publiques	. l'affirmation d'exigences et la revendication en matière d'offre de services publics et au public
les équilibres sociaux	la baisse du lien intergénérationnel	. des liens fonctionnant à sens unique (des seniors vers les jeunes) ce qui pose la question des liens extrafamiliaux
	le renforcement des inégalités	. l'extension des poches de précarité et d'exclusion . l'accentuation des risques de dislocation sociale . le développement des effets de marginalisation sociospatiale

ANNEXE 4 : Les différentes hypothèses des sous-groupes

hypothèse 2 :
un regain démographique qui perdure sur des territoires qui se recomposent

hypothèse 3 :
un rebond démographique à accompagner pour éviter les effets négatifs

hypothèse 4 :
un regain démographique accompagné d'un renforcement du vieillissement, dans une société fragile et solidaire, mais un risque d'inégalité

le regain démographique	Un regain démographique qui perdure dans les dix prochaines années (augmentation du volume des personnes âgées, vivier d'Ile de France)	la poursuite du redressement démographique au rythme actuel	La poursuite du redressement démographique au rythme actuel
le vieillissement	Produit des phénomènes de saturation donc de déséquilibre territorial : vieillissement global des zones rurales. Le coût important du vieillissement	Un vieillissement de la population. Une mobilité des jeunes (après 25 ans) modérée et poursuite de l'émigration : un travail à mener pour retenir les jeunes ou les faire revenir	Le vieillissement de la population
les ménages			L'érosion des modèles familiaux traditionnels et notamment l'impact de la monoparentalité qui augmente le besoin en logements
les attractivités territoriales	Une attractivité territoriale différenciée par âge : des peuplements concentrés autour des villes, le rural profond vieillit. Le coût de l'énergie implique des rationalisations de l'utilisation de la ressource et entraîne un rapprochement des lieux travail / domicile et une densification des villes. Concentration des populations sur les villes et en conséquence une baisse des mobilités	La progression de l'attractivité résidentielle limousine liée à l'aspiration généralisée à un cadre de vie de qualité et / ou aux effets du changement climatique Le rôle de la culture pour l'attractivité territoriale et pour "la réalisation de soi" Le renforcement des disparités spatiales face à l'attractivité, elle-même créatrice de disparité. (inégalité territoriale d'accessibilité des services - exemple soins - peut être un "repoussoir" à l'attractivité de population), Des situations subsistantes d'enclavement	Une dévitalisation des territoires ruraux isolés. Une polarisation urbaine autour du binôme métropole et pôles structurants, avec une présence des actifs et des jeunes en ville.
l'étalement périurbain	Concentration de population mais à quelle échelle ? La relocalisation se fait-elle des métropoles vers les pôles structurants ? Implique un choix politique sur les services et sur le	L'affirmation de la préoccupation de redensification des bourgs La volonté politique de se saisir des outils réglementaires, de maîtriser le foncier	

	soutien aux activités. Quel maillage pour l'optimisation des ressources et le bien être de la population ?	La généralisation du fait périurbain	La généralisation du fait périurbain. Une homogénéisation des modes de vie : mêmes désirs de consommation en milieu rural et urbain
l'articulation vie personnelle et vie professionnelle	Une organisation de la vie économique qui impose d'adapter les modes de vie (horaire de travail) et implique une nouvelle organisation des services (horaires d'ouverture, internet...) La difficulté de concilier travail / déplacement / famille au dépend d'une vie sociale	La préoccupation d'équilibrage entre projet professionnel et projet de vie (maîtrise du projet de vie dans le territoire) La croissance de la demande sociale de nature et d'espace	La généralisation du travail féminin et ses implications (cf hypothèse 1 - exemple) La préoccupation d'équilibrage entre projet professionnel et projet de vie La généralisation de la mobilité tout au long de la vie
les mutations du système économique	La concentration de population et des activités permet d'atteindre une masse critique pour le développement de l'économie.	La tertiarisation de l'économie croisée avec le phénomène TPE	La tertiarisation de l'économie croisée avec le phénomène TPE. L'économie présentielle
l'individu dans la société	Une baisse de la conscience collective. Une remise en cause de l'Etat providence, le mécénat et/ou le marché doit pallier la baisse des interventions publiques	Le renforcement d'un individualisme subi mais un besoin fort de "collectif" Le renforcement des attitudes consuméristes et des attentes vis-à-vis des politiques publiques	
les équilibres sociaux	Des déséquilibres qui s'accroissent avec des tensions (cf choix de l'affectation des crédits publics)	Le renforcement de la ségrégation sociospatiale. Le risque d'extension des poches d'exclusion Le développement des solidarités intergénérationnelles	Déresponsabilité et judiciarisation de la société. Développement d'un impératif de "sécurité" de la société (puces, caméra, "flicage,,,") Des solidarités institutionnelles et culturelles mais la marginalisation de certaines populations

hypothèse 5 :
**Confirmation du rebond démographique, au sein d'un territoire différencié,
 lieu d'émergence de nouvelles formes de citoyenneté et de nouvelles
 solidarités**

hypothèse 6 :
**relocalisation autour de bassin de vie avec une responsabilisation de la
 société et des individus**

le regain démographique	Poursuite voire accentuation (légère ?) du rebond démographique	Une accentuation du redressement démographique liée à l'arrivée nouvelle de population
le vieillissement	Vieillesse modérée relativement aux autres régions (réduction de l'écart de l'âge moyen), mais importante en valeur absolue (nombre de personnes âgées augmentent assez sensiblement), Accentuation des mobilités, émigration limitée des jeunes, mise en place de cercle vertueux (attractivité-activité-services)	Un vieillissement de la population qui valorise l'économie du vieillissement (service à la personne / économie présentielle). Un besoin de l'habitat adapté à ces populations
les ménages	Baisse de la taille des ménages, croissance de la demande qualitative de logements (modifications sociétales qui en résultent)	
les attractivités territoriales	Progression de l'attractivité résidentielle mais de manière différenciée sur le territoire (cf groupe "territoire")	Le réchauffement climatique renforce l'attractivité du territoire et devient un critère à la définition des politiques. Une relocalisation s'organise autour des bassins de vie (du fait notamment du réaménagement des centres bourgs) permettant un rééquilibrage des populations sur le territoire, même si certains restent déficitaires.
l'étalement périurbain	Étalement périurbain maîtrisé et régulé par des choix de politiques publiques : maîtrise du foncier, SCOT, PLU, coût énergie...	L'étalement urbain est stoppé de par le besoin des populations de privilégier la nature et l'espace. Les espaces isolés sont recherchés.
l'articulation vie personnelle et vie	Des mobilités personnelles et professionnelles accentuées entre contraintes et aspirations. Une recherche d'équilibre liée à un projet de vie.	Un rapprochement lieu de travail / lieu de vie s'effectue (qualité de vie, coût de l'énergie). Des politiques adaptées aux nouvelles mobilités et nouveaux cycles de vie
les mutations du système économique	Le développement de l'économie tertiaire et de l'économie des services. Déclin du poids relatif des industries, cf groupe "économique"	La relocalisation autour des bassins de vie développe l'économie de proximité. Les TIC favorisent le télétravail, les mentalités et organisations des entreprises (administration électronique) se modifient.
l'individu dans la société	Émergence de nouvelles formes de citoyenneté, de nouvelles solidarités, d'une conscience "individuelle collective" faite de davantage d'exigences (prise de conscience qui passe par l'individu et rejoint le collectif).	Une responsabilisation de la société et des individus s'organise, un besoin de plus en plus grand de collectif.
les équilibres sociaux	Des préoccupations de solidarité et de plus grande équité, le "pari" de développement de solidarité intergénérationnelle (mais crainte d'inégalités)	Un besoin de solidarité et d'équité se développe